

Charte Hôpital sans tabac

- 1** Mobiliser les décideurs et sensibiliser tous les personnels.
Informers les usagers.

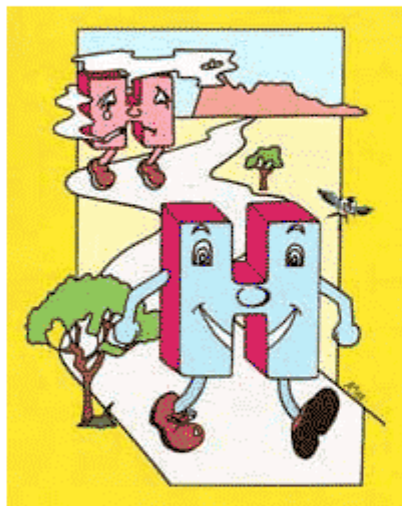
- 2** Mettre en place un comité de prévention du tabagisme, définir la stratégie et coordonner les actions.

- 3** Mettre en place un plan de formation des personnels et les former à l'abord du fumeur.

- 5** Adopter une signalétique appropriée : panneaux, affiches, ...

- 7** Organiser des manifestations de sensibilisation. Renouveler les campagnes d'information.

- 9** Assurer un suivi, se doter des moyens d'évaluation.



- 4** Etablir un plan d'aménagement des zones fumeurs à distance des lieux de soins et d'accueil.

- 6** Supprimer toute incitation au tabagisme (suppression des cendriers)

- 8** Prévoir l'aide au sevrage, organiser la prise en charge adaptée du fumeur dépendant.

10

Convaincre d'abord,
contraindre si besoin